

Image not found or type unknown



changement de nom de famille

Par **walatee**, le **27/01/2011** à **12:05**

ma fille agée de 19 ans voudrait ne plus portait le nom de son pere biologique car elle n'a plus de contact avec lui depuis ces 13 ans et voudrait porter le nom de mon futur epoux dont le mariage est prévu le 14 mai 2011 comment doit-elle proceder ? merci

Par **Domil**, le **27/01/2011** à **13:49**

Il faut que votre époux l'adopte simplement, et elle pourra porter le nom de son père adoptif en sus de son nom de naissance